

Marouzeau (J.). *Traité de Stylistique appliquée au Latin.*

Maurice Hélin

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Hélin Maurice. Marouzeau (J.). *Traité de Stylistique appliquée au Latin..* In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 16, fasc. 1-2, 1937. pp. 217-223;

[https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1937\\_num\\_16\\_1\\_7455\\_t1\\_0217\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1937_num_16_1_7455_t1_0217_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 10/04/2018

pression latine. Celui qui, sans se laisser rebuter par les difficultés du sujet, entreprendrait d'écrire cette « histoire littéraire de la Rome impériale » rendrait à la science un éminent service. — PAUL FAIDER.

**Marouzeau (J.).** *Traité de Stylistique appliquée au Latin.* Paris, les Belles-Lettres, 1935. in-8°, XIX-329 pp. (COLLECTION D'ÉTUDES LATINES PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES, série scientifique, vol. XII). 40 fr. français.

La stylistique est une science neuve, ou plus exactement une science rénovée par l'apport de la linguistique, de ses méthodes et de ses lois. Nous avons connu les manuels de stylistique selon l'ancienne formule : ce n'étaient guère que des « cahiers d'expressions » empruntées aux « bons auteurs », expressions que nous nous ingénions à introduire dans nos compositions latines.

Pour ceux qui s'étaient livrés à cet exercice fastidieux, le ravissement fut d'autant plus grand de découvrir qu'à l'École des Hautes-Études le terme de stylistique s'appliquait à un enseignement singulièrement vivant et alerte, qui éclairait d'un jour nouveau les textes dont la grammaire et les commentaires n'avaient pu donner la complète intelligence. Cet enseignement, le voici condensé en un livre dont le premier mérite est de répondre parfaitement à son titre : *Traité non pas de Stylistique latine, mais de Stylistique appliquée au Latin* : la méthode, et à peu de choses près le plan même de l'ouvrage s'appliqueraient aisément à n'importe quelle autre langue (au moins de la famille indo-européenne), et M. Marouzeau, chaque fois que la matière s'y prête, ne manque pas d'emprunter quelque exemple au français (dans le but, simplement, de rendre plus immédiatement intelligibles des notions nouvelles). Selon M. BALLY (*Le Langage et la Vie*, éd. 1926, p. 107), la comparaison de deux langues est toujours un peu artificielle, et M. M., évitant la « stylistique comparative », fait de la « stylistique interne » (cf. BALLY, *ibid.* p. 110) : grosse difficulté, puisqu'à proprement parler, seule la langue maternelle ressortit à cette partie de la stylistique. Il y avait quelque audace à considérer des textes latins soit du point de vue du sujet parlant, soit de celui du sujet entendant, en tous cas du point de vue d'un usager de la langue. Mais un commerce assidu avec les auteurs des époques et des genres les plus divers, l'utilisation des témoignages des théoriciens ou des lettrés contemporains, un sens particulièrement affiné de la psychologie du langage ont permis à M. M. de mener à bien sa difficile entreprise.

Avant de parler d'un traité de stylistique, il convient de s'en-

tendre sur la notion même de style. M. M. le définit comme « le choix entre les possibilités d'expression qui s'offrent dans chaque cas donné à l'usager de la langue » (p. x). On s'étonnera peut-être d'une définition qui ne fait pas entrer en jeu le facteur esthétique. Le livre — qui n'est point périmé! — de PADBERG (t. IV du *Leergang der Nederlandsche Taal*, publ. sous la direction du P. VAN GINNEKEN), à la fois traité de stylistique conçu sur un plan général assez semblable à celui de M. M., et anthologie consacrée à la gloire des lettres néerlandaises, s'intitulait pourtant *De Mooie Taal* et avait comme subdivisions *de Mooie Zin, het Mooie Woord, de Mooie Klank!* C'est que, par habitude, nous continuons à parler de *beauté* en matière de style, alors qu'il s'agit bien plutôt d'expressivité. Les pré-esthéticiens du xvii<sup>e</sup> s., déjà, étaient contraints d'admettre à côté de la beauté formelle, la beauté irrégulière du sublime, de la grâce ou du je-ne-sais-quoi! (cf. A. SOREIL. *Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française*, Bruxelles, 1930). Au surplus le jugement sur le style dépend de facteurs (qualité de la pensée, influence de la mode) souvent étrangers à l'esthétique du langage. On devra se contenter « d'analyser les éléments d'un jugement de valeur, de rechercher, étant donné le plaisir esthétique, les facteurs qui le déterminent et l'expliquent, sans nécessairement en apprécier la qualité. » (p. 307).

Il faudra donc se livrer à une analyse méthodique des procédés d'expression. Or ceux-ci mettent en œuvre tous les éléments de la langue (phoniques et graphiques, morphologiques, sémantiques, syntaxiques). Ainsi on voit que parmi les éléments du langage, « le style ne constitue pas une catégorie nouvelle, mais que dans chaque catégorie, se pose la question de style », ou bien, selon la formule de M. Bally, que « la stylistique n'est pas l'étude d'une partie du langage, mais bien celle du langage tout entier observé sous un angle particulier. »

Procédant du simple au complexe, M. M. étudie successivement les sons, le mot, la phrase et l'énoncé. Dès le premier chapitre de la première grande division, la prononciation, on se heurte à une difficulté : il faut « atteindre la langue vivante à travers la langue morte des textes ».

Or, les « archives de la parole », à Rome, sont particulièrement pauvres! les grammairiens? Cicéron et Quintilien déclarent que « la bonne prononciation n'est pas celle qui peut s'autoriser d'une doctrine » et que seul l'usage fait loi en cette matière. Et quel usage? Il s'agit de retrouver l'*urbanitas* : des remarques éparses, l'attestation fournie par un jeu de mots, l'anecdote qui relate l'hyperurbanisme d'un pédant, indiquent quelle était, pour les phonèmes instables (diphthongues, notamment) la pro-

nonciation de bon ton et celle qui faisait campagnard. L'emploi des graphies archaïsantes — quand, du moins, elles figurent dans des textes destinés à la lecture à haute voix — n'est pas moins révélateur, et l'on ne soupçonnait guère le parti que Virgile a su tirer des « doublets phonétiques » (p. 11).

La question de l'expressivité des sons est mieux connue : mais l'incertitude où nous demeurons touchant la prononciation exacte du latin invite M. M. à une extrême prudence : il sait quel rôle la suggestion peut jouer en cette matière et rappelle opportunément le principe formulé par M. Grammont d'après lequel les sons ne sont jamais expressifs qu'en puissance.

Mais un livre comme celui-ci est trop riche pour que nous songions à donner plus qu'un aperçu sommaire de son contenu. Bornons-nous donc à signaler moins les chapitres importants (celui de l'allitération, par exemple, procédé foncièrement latin ; mais les raisons qui font éviter tel procédé n'intéressent pas moins la stylistique que celles qui recommandent tel autre !), que ceux qui modifient les opinions reçues : on apprend ainsi que les latins ont été bien moins pointilleux en matière de cacophonie que se le sont imaginés certains philologues modernes : ils y étaient sensibles, cependant, à preuve l'usage qu'en ont fait les comiques : mais ils ont réservé toute leur sévérité pour la « parophonie » (type : Je suis *Romaine*, hélas ! puisque *mon époux l'est*) qui suggère des idées choquantes ou burlesques (p. 39-42).

Plus loin (p. 122) voilà résolu le problème que posait, chez Horace, l'emploi de l'infinif passif archaïque en *-ier* dans ses poésies familières (*Satires* et *Épîtres*), emploi d'autant plus paradoxal que les *Odes* n'en offrent qu'un seul cas.

Les mots désignant les couleurs ont fait l'objet de nombreux travaux (cf. le récent article de Zr. Agnes DICKER, *De Kleurnamen in het Latijn*, NEOPHILOLOGUS, 18<sup>e</sup> année, pp. 58-83 et 137-143) ; faisant intervenir une notion mise en lumière par les travaux de M. Bally, M. M. montre que *ater* et *candidus*, synonymes de *niger* et de *albus* s'en distinguent toutefois par leur caractère affectif : ceci n'est d'ailleurs qu'un cas entre cent où la recherche de l'affectivité — tâche difficile quand il s'agit d'une langue morte, parce qu'elle réclame autant de science que de finesse — aide à nous faire « pénétrer dans ce qu'a de plus personnel et de plus intime la pensée de l'écrivain. »

Une question de syntaxe va nous montrer comment la stylistique éclaire et renouvelle la grammaire : la vogue de la construction du datif après un verbe de mouvement, survivance insolite en face des constructions prépositionnelles, s'explique par le rôle de l'analogie et finalement par celui du prestige littéraire. (p. 196-198).

Enfin, si toutes les particularités d'un style doivent être rendues par quelqu'équivalent dans une traduction idéale — mais on conçoit les difficultés auxquelles le français se heurte dès qu'il doit reproduire tel effet comique indiqué par un suffixe, telle construction de phrase, ou encore la structure rythmique d'un vers —, les questions d'ordre des mots, elles, intéressent presque toujours directement le traducteur.

Sur le rôle des inversions et des disjonctions dans les groupes substantif-adjectif, verbe-adverbe, pronom personnel sujet-verbe, verbe-sujet et verbe-régime, nous avons ici un choix d'exemples significatifs, fruit d'observations méthodiques (p. 294-302).

Mais nous nous sommes cantonnés jusqu'ici dans les limites de la latinité classique. Or, un certain nombre de faits qui relèvent de la stylistique n'ont pas été sans exercer une influence sur les destinées ultérieures de la langue.

C'est ainsi que l'expressivité de la forme dialectale *sifilare* (fr. *siffler*) explique pourquoi elle a survécu aux dépens de *sibilare* (p. 90).

Le caractère artificiel des formations suffixées en *-tura* les a réservées à la langue technique, et hormis *natura*, *statura* et *agricultura*, dont la diffusion s'explique chez un peuple de paysans, elles ne doivent leur succès dans les langues romanes qu'à l'influence du parler des artisans (p. 114-116).

D'autre part, une fois reconnu le caractère occasionnel des formations à préfixe *sub-* et *per-*, qui sont le fait d'une langue « à la fois familière et distinguée, mais non populaire », on ne s'étonnera plus de ce qu'elles n'aient pas laissé de traces dans les langues romanes (p. 126-127). Mieux encore, voici dissipées des confusions « qui ont différé la solution du problème du latin vulgaire » : entre latin ancien et latin vulgaire, d'abord ; en réalité, certains « vulgarismes » ne sont que des rusticismes ; d'autre part, à côté du vulgarisme voyant (celui qu'affectionnerait aujourd'hui un romancier populiste), M. Marouzeau fait remarquer qu'il en est un autre, caractérisé au contraire par l'effacement, la banalité et l'impersonnalité de son vocabulaire (p. 167-174).

Ce n'est qu'exceptionnellement, en traitant de la prose rimée (cf. sur ce sujet l'ouvrage de Karl POLHEIM, *Die Lateinische Reimprosa*, Berlin 1925) que M. Marouzeau va chercher des exemples au delà de S<sup>t</sup> Augustin, jusque dans des Vies de saints du VI<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle. Mais ses recherches n'en intéressent pas moins le latin médiéval : car la rime, l'adnomination, toutes ces figures vivantes et spontanées chez les écrivains anciens, seront les *ornamenta* préconisés par les Arts poétiques, et nous allons les retrouver ankylosés, maladroitement ajustés chez les

poètes latins ou de langue vulgaire. Le « schéma vertical » (p.289) du type

Deprome --- quadrimum --- Sabina

Thaliarche - - merum --- diota

semble annoncer la formule de vers si cultivée au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle :

Eligit, optat, amat, depravat, spernit, adorat

Jurgia, probra, dolos, foedera, templa, scelus.

(MATTHIEU DE VENDOME, *Ars Versificatoria*, éd. FARAL, *Arts Poétiques*, p. 127 v. 93-94)

Quant aux fameuses distinctions des tons et des genres, le Moyen Age les a schématisées dans la « roue de Virgile » (Faral, *ibid.*, p. 87). Si le zèle des auteurs d'arts poétiques, du Moyen Age ou de l'époque classique ne les a pas discréditées et anéanties (au moins pour ce qui est des tons), c'est qu'elles correspondaient bien à une réalité. Et quand M. M. nous propose comme particulièrement instructive la recherche des disparates dans le vocabulaire, ce sont des vers d'aujourd'hui qui viennent à la mémoire :

Ainsi tournons la page et fermons la fenêtre (mediocris)

Ouverte sur la plaine immense du bonheur. (gravis)

Ce soir, nous passerons chez le camionneur. (humilis)

TRISTAN DERÈME, *la Verdure Dorée*, p. 28.

S'il parle (p. 83-84) de la physionomie graphique du mot, des exemples vivants, actuels, viennent corroborer ceux qu'il a relevés sur une monnaie antique ou chez un vieux grammairien : on se rappelle que des gens jugent plus distingué d'orthographe leur prénom *Henry* ou *Jane* ; et que l'archaïsme *hostellerie* a eu une fortune telle qu'il répond désormais à une réalité bien définie (si bien que le fait de style est devenu fait de langue).

L'étude de la consistance du mot explique aussi bien un passage d'Aristophane :

ἐν πέντε σισύραις ἐγκεκορδυλημένος

(*Nuées*, v. 10)

qu'un vers de Jean COCTEAU :

Le manège à vapeur regarde s'en aller

*Interminablement* le paquebot Touraine....

Et même la tentative de création de vocables d'un poète contemporain :

Il l'emparouille et l'endosque contre terre

Il le rague et le roupète jusqu'à son drôle...

H. MICHAUX, *le Grand combat*

(*Qui je fus*)

qui déconcerterait une stylistique qui se borne à classer des faits au lieu de les expliquer, s'interprète comme un cas-limite où l'on voit la physionomie phonique d'un mot, non plus seulement contribuer à déterminer sa signification, mais être seule à la suggérer.

La question de la *callida iunctura uerborum* (p. 240) — à distinguer de la *iunctura* qui concerne les rencontres de sons —, effleurée par Horace et par Cicéron, traitée un peu moins sommairement dans la *Rhétorique à Herennius*, a été si négligée, en somme, par la rhétorique traditionnelle qu'aujourd'hui encore elle fait l'objet des préoccupations de grands écrivains (cf. P. ABRAHAM, *Marcel Proust*, p. 49-50. Paris, Rieder, 1930, col. MAÎTRES DES LITTÉRATURES). Il s'agit pour eux de ne pas choisir leurs mots sans quelque méprise : consciemment ou inconsciemment, ce sont des « briseurs de groupes » et ils réagissent contre notre tendance « à parler par formules bien plus que par mots » (« gravement appelle malade, et grièvement s'impose avec blessé. » N'avons nous pas vu, sous l'influence de certains journaux se créer les groupes *pacifiste-bélant* et *flamingant-rabique*?).

Ainsi la stylistique telle que la conçoit M. Marouzeau rend-elle compte des faits de langage vivants, et tout aussi bien de ceux que l'ancienne rhétorique se contentait de cataloguer dans ses cadres traditionnels. Assurément, le progrès serait mince de n'avoir brisé ceux-ci que pour soumettre les faits à une nouvelle systématisation, fût-elle scientifique. Mais M. M. sait que les domaines de la langue et du style sont également ceux d'une relativité dominée, de très haut, par des lois très générales. Selon l'heure où on les considère, les mêmes faits s'éclairent d'un jour tout différent : c'est ainsi que la vogue d'un procédé expressif l'impose, le rend obligatoire et l'amène dès lors à l'inexpressivité. Si, d'autre part, on considère l'écrivain, on le voit sollicité par des tendances opposées : suivre le courant ou le remonter ; se soumettre à la tyrannie du rythme on se rebelle contre elle ; exploiter tel procédé ou affecter de s'en passer ; chercher l'épithète rare :

Le vent balance sur la grève

D'*hispidés* et gris cocotiers. (LÉON VÉRANE, *le Promenoir des Amis*, p. 108).

ou restituer toute sa valeur à l'adjectif le plus usé :

Le branchage *beau* et plein de raison

Des vieilles charpentes.

(CH. VILDRAC, *Chants du Désespéré*, p. 30).

Conscient de cette relativité (d'autant plus grande qu'il faut

tenir compte du désaccord qui existe toujours plus ou moins entre la conscience de celui qui parle et celle de celui qui entend) M. Marouzeau envisage chaque cas sans a-priorisme, avec une « disponibilité » entière : en sorte qu'il n'est jamais prisonnier des théories toute faites — il nous montrera, en passant (p. 140), que la métaphore n'est pas une comparaison abrégée : et tout le chapitre *Doublets syntaxiques* (p. 205) part de la constatation que « le rôle syntaxique d'un terme n'est qu'imparfaitement déterminé par la catégorie grammaticale dans laquelle on le range. » Il jette sur les faits qu'il considère — et ils sont légion — un regard neuf et nous invite à faire de même ; et surtout, l'ayant lu, on est porté à mieux lire ses auteurs, à les lire en profondeur : c'est une leçon qui vient à son heure : d'abord, parce qu'elle correspond à une tendance actuelle, en réaction contre les abus de la méthode historique (cf. à ce sujet : S. ÉTIENNE, *Défense de la Philologie*, Liège, 1933 [BIBL. DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ, fasc. LIV]) : ensuite parce que, faute de temps et de moyens de se documenter, les professeurs d'enseignement moyen sont bien obligés de tirer des textes mêmes qu'ils ont à commenter la plus grosse partie de leurs explications. Ce traité de stylistique les y aidera beaucoup ; la consultation en est rendue facile par un triple *index* : *rerum*, *verborum* et *locorum* (six pages à deux colonnes de références en texte serré, pour ce dernier !). Mais ceux qui le consulteront verront bien vite que c'est surtout un livre à lire et à relire. Il est d'ailleurs écrit dans une langue simple, claire et aisée, que n'alourdit aucun jargon pédant. On mettra ce *Traité de Stylistique* à côté de l'*Esquisse d'une Histoire de la Langue latine* de MEILLET, ou du *Vers français* de GRAMMONT. C'est un ouvrage-clé, et s'il est vrai qu'une partie du plaisir esthétique vient du bonheur que trouve l'esprit à contempler ses propres lois, nous sommes désormais redevables à M. Marouzeau d'une bonne part des joies que nous puiserons dans nos lectures. — Maurice HÉLIN.

**Tacitus** (*The Germania*), *A critical edition*, par **Robinson (Rodney Potter)**, 1 vol. de XIV-388 p. + 1 planche. Middletown, 1935 (PHILOLOGICAL MONOGRAPHS PUBLISHED BY THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION n° 5).

Cet ouvrage est le plus consciencieux et le plus complet qui me semble exister à ce jour, qu'il s'agisse de l'étude de la tradition manuscrite ou de l'établissement d'un texte critique.

L'édition proprement dite n'y occupe, notes critiques comprises, que moins de soixante pages. L'auteur y a joint un résumé de